

Ministry of Education

Student Achievement Division

14<sup>th</sup> Floor  
315 Front Street W  
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Division du rendement des élèves

14<sup>e</sup> étage  
315, rue Front Ouest  
Toronto ON M7A 0B8



2021:SB04

**Date :** Le 25 mars 2021

**Destinataires :** Directions de l'éducation

**Expéditeurs :** Denys Giguère  
Sous-ministre adjoint  
Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage  
en langue française

Yael Ginsler (I)  
Sous-ministre adjointe  
Division du rendement des élèves

Andrew Davis  
Sous-ministre adjoint  
Division des relations de travail et du financement en matière  
d'éducation

**Objet :** **Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire du  
gouvernement fédéral : occasions d'apprentissage pendant  
le printemps et l'été 2020-2021 à l'intention des conseils  
scolaires**

---

Nous vous écrivons pour vous transmettre des directives supplémentaires concernant le soutien aux conseils scolaires dans l'élargissement des offres d'apprentissage pendant le printemps et l'été, notamment celles qui sont mentionnées dans la note de service 2021:B01 : Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire du gouvernement fédéral et élargissement des tests ciblés dans les écoles, publiée le 1<sup>er</sup> février 2021.

Au cours de ces derniers mois, nous avons été témoins des mesures exceptionnelles prises par les conseils scolaires et de la souplesse dont ils ont fait preuve pour soutenir l'apprentissage des élèves de l'Ontario. Nous souhaitons exprimer notre gratitude aux enseignantes et enseignants, aux travailleuses et travailleurs en l'éducation, aux administratrices et administrateurs d'écoles et de conseils scolaires ainsi qu'aux conseillères et conseillers scolaires pour leur leadership et leur capacité d'innovation afin de veiller à l'apprentissage ininterrompu des élèves.

Alors que les données provinciales sur la santé continuent d'évoluer, il est demandé aux conseils scolaires de faire preuve d'originalité, de créativité et de flexibilité dans le cadre de la mise en œuvre des programmes, et de prévoir plusieurs possibilités d'exécution comprenant l'enseignement et l'apprentissage en personne et/ou à distance.

Notre priorité demeure la santé et la sécurité des élèves de l'Ontario, ainsi que l'accès à des possibilités d'apprentissage de qualité. La continuité de l'apprentissage est essentielle pour préparer les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir l'année d'études, le cours ou la destination postsecondaire suivant. Nous sommes conscients que les élèves peuvent continuer à faire face à des défis menant à la démotivation quant à l'apprentissage au cours de cette année scolaire. Les mesures d'apprentissage du printemps et de l'été appuyées par ce financement appuieront la reprise de l'apprentissage en comblant les lacunes d'apprentissage et en se concentrant sur la littératie et les mathématiques. Ces possibilités soutiendront tous les élèves, y compris les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation, et fourniront des mesures de soutien pour la santé mentale et le bien-être. Ces mesures s'efforceront de favoriser le rétablissement de l'apprentissage, de sorte que les élèves de l'Ontario, y compris ceux qui ont été touchés de manière disproportionnée par la pandémie, puissent poursuivre leur apprentissage et réussir leur cheminement scolaire et de carrière futurs.

## **AUGMENTATION DES EFFECTIFS DES PROGRAMMES D'ÉTÉ DONNANT OU NON DROIT À UN CRÉDIT**

### Principaux programmes d'été

Pour répondre à la demande de cours d'été donnant droit à un crédit exprimée par les élèves, les conseils scolaires doivent prévoir l'élargissement des programmes d'été existants donnant droit à un crédit à l'aide de différentes méthodes d'exécution : apprentissage en personne, apprentissage à distance animé par un enseignant, apprentissage en ligne, par correspondance ou en autoformation. En outre, il faut continuer de proposer des cours de récupération de crédits destinés aux élèves du palier secondaire et des occasions d'anticipation aux élèves du primaire.

Un financement pour les mesures de soutien à la littératie et aux mathématiques pendant l'été est également mis directement à la disposition des conseils scolaires par le biais de programmes du volet Lecture et mathématiques en dehors du jour de classe ne donnant pas droit à un crédit (Apprentissage en dehors de la journée d'école).

### Cours de rattrapage

Les conseils scolaires sont invités à proposer des cours de rattrapage donnant droit à un crédit, qui offrent aux élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année l'occasion de passer en revue et de renforcer les principaux enseignements d'un cours qu'ils ont suivi lors de l'année scolaire 2020-2021. Les cours de rattrapage donnant droit à un crédit peuvent être proposés sous la forme d'un programme d'enseignement de 55 heures et dispensés selon divers modèles. Les principaux concepts de cours et les attentes générales doivent être passés en revue plus fréquemment et avec souplesse, afin que les élèves puissent démontrer leurs connaissances et capacités.

### Appui aux élèves des écoles des Premières Nations

Pour l'été 2021, les conseils scolaires devraient inscrire les élèves des Premières Nations qui fréquentent déjà une école du conseil dans le cadre de l'approche réciproque en éducation (ARE ou d'une entente sur les services d'éducation (ESE), ainsi que les élèves des Premières Nations qui s'inscriront auprès du conseil scolaire en septembre et qui pourraient vouloir participer à des programmes d'apprentissage pendant l'été et à des cours donnant droit à un crédit à titre gratuit. Voir l'annexe 1 pour obtenir plus de précisions sur la production de rapports visant ces élèves.

Le tableau figurant à l'annexe 1 offre une vue d'ensemble des relevés des effectifs à utiliser en fonction de la méthode d'exécution du cours ou du programme. Cette approche permet une transition de l'apprentissage en ligne ou à distance à un enseignement en personne lorsque cette démarche est autorisée, et lorsqu'un conseil scolaire décide de changer de méthode d'exécution afin de mieux répondre aux besoins de ses élèves.

## **SOUTIEN CIBLÉ EN MATHÉMATIQUES ET EN LITTÉRATIE AXÉ SUR LE DÉCLOISONNEMENT**

### Appui à la transition pour les mathématiques et la littératie

Un financement sera disponible pour l'appui ciblé à la transition pour les mathématiques et la littératie à l'intention des élèves de 8<sup>e</sup> année, afin de les aider à passer au cours de mathématiques de 9<sup>e</sup> année décroisonné pendant l'année scolaire 2021-2022. L'accent sera mis sur le soutien aux élèves qui présentent des écarts d'apprentissage dans le domaine des mathématiques et de la littératie, et/ou issus de groupes de population vulnérables ou confrontés à des obstacles les empêchant de réaliser leur plein potentiel sur le plan du rendement et du bien-être, y compris les élèves autochtones, noirs et de minorités raciales, les élèves issus de foyers à faible revenu, et ceux qui ont des besoins particuliers en matière d'éducation.

À compter du printemps 2021, ce financement pourra être utilisé par les conseils scolaires afin de soutenir :

- Les élèves de 8<sup>e</sup> année qui tireraient profit de mesures de soutien supplémentaires en mathématiques et en littératie notamment, des outils de diagnostic et d'évaluation pour cibler les besoins d'apprentissage, et d'autres services de tutorat et de suivi;
- Les équipes de transition des écoles secondaires et élémentaires en vue de mettre au point des plans de transition ciblés, en particulier pour les élèves de 8<sup>e</sup> année qui sont vulnérables ou confrontés à des obstacles les empêchant de réaliser leur plein potentiel sur le plan du rendement et du bien-être;
- La planification pour les élèves autochtones qui passent d'écoles élémentaires des Premières Nations financées par le gouvernement fédéral aux écoles secondaires financées par la province;
- La sensibilisation ciblée des élèves qui seraient susceptibles de décrocher.

Veillez consulter l'annexe 3 pour connaître les attributions de financement à l'échelle des conseils scolaires pour le soutien ciblé en mathématiques et en littératie axé sur le décroisonnement.

Le camp d'été virtuel Eurêka! sera proposé par le Centre franco afin d'améliorer l'apprentissage en mathématiques et en littérature des élèves de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année qui fréquentent des écoles de langue française, en mettant l'accent sur l'appui lié au décloisonnement pour les élèves de 8<sup>e</sup> année.

## **PROGRAMME D'ÉTÉ DES STIM**

Le Ministère travaillera avec des partenaires pour élargir le programme d'été des STIM. Le Ministère partagera plus d'information avec les conseils scolaires à une date ultérieure.

## **PROGRAMMES CIBLÉS POUR LES ÉLÈVES VULNÉRABLES**

Les conseils scolaires sont tenus d'examiner attentivement la participation des élèves aux programmes ciblés, en identifiant ceux qui tireraient le plus profit de mesures de soutien supplémentaires ce printemps et cet été.

### Programmes de lecture, d'écriture et de mathématiques pendant l'été

Un financement sera de nouveau disponible à l'été 2021 pour soutenir les programmes de lecture, d'écriture et de mathématiques pendant l'été en partenariat avec des intervenants tiers, comme le Programme d'apprentissage pendant l'été administré par le Conseil ontarien des directions de l'éducation (CODE) et les programmes de soutien pendant l'été proposés par le Collège Frontière. Ces programmes offrent également un appui aux élèves de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> année, et ont pour but de les préparer à intégrer le programme décloisonné de mathématiques de 9<sup>e</sup> année.

Les conseils scolaires sont encouragés à lancer des initiatives de sensibilisation dès que possible, et à promouvoir et élargir la participation, notamment auprès des élèves qui tireraient le plus profit de ces occasions d'apprentissage. Les programmes de lecture, d'écriture et de mathématiques favoriseront grandement la récupération des acquis et la préparation à l'année scolaire 2021-2022.

### Accent sur les jeunes

Les conseils scolaires qui participent au programme Accent sur les jeunes pourront bénéficier d'un financement en vue de soutenir la prestation continue de programmes cet été. Les conseils scolaires sont invités à utiliser des solutions souples et novatrices pour soutenir les jeunes grâce à l'exécution de programmes souples et adaptés, en vue de répondre aux besoins de ce groupe ciblé d'élèves. Les conseils scolaires participants seront contactés directement par le personnel du Ministère afin de leur donner des renseignements sur l'accès à ce financement.

### Programme des accompagnateurs des élèves autochtones pour l'obtention du diplôme

Un financement sera également mis à la disposition de certains conseils scolaires qui mettent en œuvre le Programme des accompagnateurs des élèves autochtones pour l'obtention du diplôme dans le but d'offrir un appui continu aux élèves autochtones au cours des mois d'été, en veillant notamment à aider les élèves des Premières Nations

qui fréquentent des écoles gérées par le gouvernement fédéral ou par une Première Nation à intégrer des écoles gérées à l'échelle provinciale pour la 9<sup>e</sup> année. Les conseils scolaires participants seront contactés directement par le personnel du Ministère afin de leur donner des renseignements sur l'accès à ce financement.

#### Programme des accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme

Pour les conseils scolaires qui participent au Programme des accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme, d'autres mesures de soutien pendant l'été seront offertes afin de maintenir la participation, de collaborer avec les élèves en transition et d'offrir un appui adapté à la culture aux élèves noirs pendant l'été, dans le but de renforcer le bien-être des élèves et leur rendement scolaire. Veuillez consulter l'annexe 3 pour connaître les attributions de financement à l'échelle des conseils pour ce programme.

#### Appui au transport et à la stabilité

Pour améliorer les résultats scolaires et le bien-être des enfants et des jeunes sous la garde des sociétés de l'aide à l'enfance, les conseils scolaires qui déposent une demande d'Appui au transport et à la stabilité pendant l'année scolaire recevront une fois encore un financement pour les programmes d'été. Veuillez consulter l'annexe 3 pour connaître les attributions de financement à l'échelle des conseils pour ce programme.

#### Écoles provinciales et écoles d'application

Les écoles provinciales et les écoles d'application, y compris le Centre Jules-Léger, pourront proposer à leurs élèves des occasions d'apprentissage élargies pendant l'été axées sur la littératie, mathématiques et le renforcement des compétences. Le personnel du Ministère communiquera directement avec les écoles à propos de ce financement.

#### Programmes destinés aux préposés aux services de soutien à la personne dans les conseils scolaires

Un financement sera également mis à la disposition des conseils scolaires pour collaborer avec l'Ontario Association of Adult and Continuing Education School Board Administrators (CESBA) en vue d'entamer de nouveaux programmes destinés aux préposés aux services de soutien à la personne ou d'élargir les programmes existants pour l'été 2021. La CESBA communiquera directement avec les conseils scolaires intéressés pour aborder cette occasion.

### **SOUTIEN DES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET APPUI AUX BESOINS EN SANTÉ MENTALE DE TOUS LES ÉLÈVES**

Veuillez consulter l'annexe 3 pour connaître les attributions de financement à l'échelle des conseils scolaires pour ce programme.

#### Soutien des élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation

Pour soutenir les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation dans le cadre des cours donnant ou non droit à un crédit lors des programmes d'été, un

financement additionnel peut être utilisé par les conseils scolaires pour accroître leur dotation en personnel, comme les enseignantes-ressources et enseignants-ressources en éducation de l'enfance en difficulté et les aides-enseignantes et aides-enseignants.

#### Programmes de transition pendant l'été

Les conseils scolaires seront en mesure de fournir un programme pendant l'été aux élèves ayant des besoins importants particuliers en matière d'éducation et pour lesquels le retour à l'école pourrait s'avérer difficile, en veillant notamment à réduire les écarts au niveau des compétences et d'apprentissage et en mettant en place des routines en classe avant l'ouverture des écoles.

#### Appui en santé mentale

La santé mentale et le bien-être demeurent une priorité absolue. Un financement sera fourni aux conseils scolaires pour continuer à soutenir la santé mentale de tous les élèves et favoriser la mise en œuvre de la nouvelle Trousse d'action de santé mentale en milieu scolaire Ontario, permettant de renforcer les connaissances des élèves au sujet de la santé mentale pendant l'année scolaire.

Un financement sera également octroyé pour assurer la mise en place continue d'un appui en santé mentale au cours des mois d'été pour les élèves qui présentent des troubles de santé mentale. La possibilité de communiquer avec des professionnels de la santé mentale au sein de l'établissement contribuera également à faciliter le retour sans heurt à l'école des élèves qui pourraient éprouver des difficultés à cet égard.

Santé mentale en milieu scolaire Ontario offrira une formation et/ou des ressources aux professionnels de la santé mentale, aux membres du personnel enseignant et aux leaders du système, afin de leur donner les informations et les outils nécessaires pour soutenir la santé mentale des élèves au cours des mois d'été et les préparer au retour à l'école.

#### Programmes d'intervention en lecture fondés sur des données probantes

Des programmes de conseils scolaires peuvent être proposés aux élèves qui éprouvent des difficultés à lire et qui sont susceptibles de prendre du retard en raison de la pandémie de la COVID-19. Un financement sera disponible pour appuyer ce groupe d'élèves pendant le reste de l'année scolaire 2020-2021, ainsi que l'exécution des programmes pendant l'été.

### **PROCHAINES ÉTAPES**

Des ententes de paiement de transfert seront fournies à tous les conseils scolaires, s'il y a lieu.

Afin d'effectuer un suivi des effectifs et des progrès de mise en œuvre des programmes d'été, il sera nécessaire de produire des rapports intermédiaires sur les programmes principaux et les programmes spécialisés.

- La production de rapports intermédiaires sur les programmes financés au titre des SBE est expliquée à l'annexe 1A.

- Le personnel du Ministère chargé de chacun des programmes spécialisés communiquera avec les responsables de programme des conseils scolaires afin d'évoquer cette exigence.

L'annexe 2 contient les coordonnées pour communiquer avec les programmes fondés sur les demandes.

L'annexe 3 expose les attributions conseil par conseil pour les programmes axés sur les allocations.

Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec vous afin de poursuivre et d'élargir les programmes d'apprentissage pendant l'été, de sorte que chaque élève ait l'occasion de participer, s'il le souhaite. Si vous avez des idées de programmes additionnels pour le printemps ou l'été qui s'inscriraient dans les limites de votre allocation et qui répondraient le mieux aux besoins des élèves de votre conseil, veuillez communiquer directement avec le Ministère. Une fois encore, nous vous remercions de votre collaboration et de votre engagement, tandis que nous travaillons ensemble pour soutenir les élèves de l'Ontario.

Cordialement,

Yael Ginsler  
Sous-ministre adjointe

Denys Giguère  
Sous-ministre adjoint

Andrew Davis  
Sous-ministre adjoint

c.c : Cadres supérieurs de l'administration des affaires

## **ANNEXE 1 : INSCRIPTION ET ADMISSIBILITÉ DES ÉLÈVES POUR LE FINANCEMENT AU TITRE DES SUBVENTIONS POUR LES BESOINS DES ÉLÈVES (SBE)**

Les conseils scolaires doivent continuer à inscrire les élèves par voie électronique afin de favoriser l'accès aux programmes d'apprentissage et aux cours d'été en 2021.

Conformément aux Instructions pour le relevé des effectifs pour l'éducation permanente 2020-2021, les conseils scolaires doivent inscrire les élèves sur le relevé des effectifs approprié, lorsqu'ils suivent le programme. Les conseils scolaires doivent maintenir cette pratique lors de l'apprentissage à distance dans le cadre des cours d'été.

Étant donné les circonstances atténuantes, les conseils scolaires ne doivent pas imposer de frais de scolarité aux élèves des Premières Nations qui fréquentent déjà une école de leur conseil dans le cadre de l'approche réciproque en éducation (ARE) ou d'une entente sur les services d'éducation (ESE), ainsi qu'aux élèves des Premières Nations qui s'inscriront après du conseil scolaire en septembre. En vue de l'exercice 2020-2021 des conseils scolaires, le Ministère proposera des modifications aux règlements visant les SBE de manière à ce que les conseils n'imposent pas de frais pour l'éducation permanente et les cours d'été aux élèves qui fréquentent une école du conseil en vertu de l'ARE ou d'une ESE existante. Cette disposition s'applique également aux élèves pour lesquels un avis écrit a été fourni au titre de l'ARE en ce qui concerne leur inscription à une école du conseil scolaire à compter du mois de septembre 2021. Ces élèves seront considérés comme des élèves du conseil aux fins de déclaration dans les relevés applicables des effectifs pour l'été 2021.

Le tableau suivant fournit une vue d'ensemble des relevés des effectifs à utiliser en fonction de la méthode d'exécution du cours. Cette approche permet une transition sans heurt vers l'offre éventuelle d'un apprentissage en personne, si cette démarche est autorisée, et lorsqu'un conseil scolaire décide de changer de méthode d'exécution afin de mieux répondre aux besoins des élèves.

<b>Été 2021</b>	<b>Apprentissage en personne</b>	<b>Apprentissage à distance</b>	<b>Apprentissage fondé sur la leçon ou le module</b>
<b>Cours donnant droit à un crédit (y compris la récupération de crédits et les cours de transition) et programmes ne donnant pas droit à un crédit pour les élèves touchés par des troubles du développement</b>	Relevé des effectifs des cours d'été		Relevé des effectifs des cours par correspondance, en autoformation et en ligne
<b>Cours de rattrapage donnant droit à un crédit (55 heures)</b>			
<b>Programme de langues internationales et autochtones au palier élémentaire (LIAE)</b>	Relevé des effectifs du programme LIAE		S. O.
<b>Enseignement des langues autochtones aux adultes</b>	Relevé des effectifs de l'enseignement des langues autochtones aux adultes		
<b>Programme de lecture, d'écriture et de calcul (Lecture et mathématiques en dehors du jour de classe)</b>	Relevé des effectifs du programme de lecture, d'écriture et de calcul		



## **Définir l'effectif quotidien moyen (EQM) pour le financement au titre des SBE**

Pour déterminer l'effectif quotidien moyen aux fins du financement :

- Dans le cas de l'apprentissage en personne, la participation des élèves doit demeurer le principal élément de calcul de l'EQM conformément aux Instructions pour le relevé des effectifs pour l'éducation permanente 2020-2021.
- Dans le cas de l'apprentissage à distance, la participation des élèves doit également être le principal élément du calcul de l'EQM. La directrice ou le directeur d'école doit consigner la participation des élèves dans le relevé des effectifs approprié, en fonction des mécanismes approuvés par le conseil scolaire (p. ex., par l'entremise de courriels ou de tout autre moyen électronique). Les élèves doivent communiquer avec leurs enseignantes ou enseignants ou avec leurs instructrices ou instructeurs au moins une fois par semaine, et les enseignants ou instructeurs doivent assurer un suivi avec leurs élèves au moins une fois par semaine. Il est recommandé d'obtenir une participation accrue, en particulier pour le cours de rattrapage de plus courte durée.
- Pour les élèves qui sont consignés dans le relevé des effectifs des cours par correspondance, en autoformation et en ligne, le financement doit toujours reposer sur le nombre de leçons ou de modules indiqué (jusqu'à 20 modules au maximum pour un cours donnant droit à un crédit complet).
- Si le cours de rattrapage donnant droit à un crédit est réalisé selon cette méthode d'exécution, le nombre maximum de modules indiqué doit reposer sur le cours entier, pas uniquement sur les modules sélectionnés pour le cours de rattrapage. Par exemple, si un élève suit un cours composé normalement de 20 modules (cours entier), le conseil scolaire peut décider que seuls 10 modules sont requis pour le cours de rattrapage. Si l'élève termine les 10 modules, il convient d'indiquer sur le relevé qu'il ou elle a suivi 10 modules sur 20, et non 10 modules sur 10.

## **ANNEXE 1A - PRODUCTION DE RAPPORTS INTERMÉDIAIRES SUR LES PROGRAMMES FINANCÉS AU TITRE DES SBE**

Conformément aux exigences de l'an dernier en matière de collecte des données, le Ministère sollicite des informations sur les programmes d'été 2021 financés au titre des Subventions pour les besoins des élèves. Cette demande vient compléter les déclarations habituelles dans le Système d'information scolaire de l'Ontario (SISOn) et dans le SIFE, sans toutefois les remplacer.

Pour vous guider dans ce processus, le Ministère a mis au point le modèle ci-joint (« 2021 Summer Learning Tracker » [Outil de suivi de l'apprentissage pendant l'été 2021]) et demande de renvoyer le modèle rempli à [EDULABFINANCE@ontario.ca](mailto:EDULABFINANCE@ontario.ca) à chacune des dates de déclaration indiquées ci-dessous :

- 1) 25 juin 2021
- 3) 27 août 2021

Veillez adresser vos questions à Kyle Paranuik à l'adresse [Kyle.Paranuik@ontario.ca](mailto:Kyle.Paranuik@ontario.ca) ou à Diana Jalloul à l'adresse [Diana.Jalloul@ontario.ca](mailto:Diana.Jalloul@ontario.ca).

## **ANNEXE 2 : RENSEIGNEMENTS POUR L'AMÉLIORATION DES PROGRAMMES EXISTANTS DANS LES ÉCOLES PARTICIPANTES**

Le personnel du Ministère communiquera avec les responsables des conseils scolaires concernés pour aborder l'augmentation du financement destiné aux programmes existants, le cas échéant.

<b>Programme</b>	<b>Lien vers la demande (si disponible)</b>	<b>Personne-ressource du Ministère</b>	
		<b>Nom</b>	<b>Courriel</b>
<b>Amélioration du Programme des accompagnateurs des élèves autochtones pour l'obtention du diplôme</b>	S. O.	Taunya Paquette	Taunya.Paquette@ontario.ca
<b>Accent sur les jeunes</b>	S. O.	Patrick Byam	Patrick.Byam@ontario.ca
<b>Écoles provinciales et écoles d'application</b>	S. O.	Karyn Bruneel	Karyn.Bruneel@ontario.ca

**ANNEXE 3 : ATTRIBUTION CONSEIL PAR CONSEIL POUR LES PROGRAMMES AXÉS SUR LES ALLOCATIONS**

Numéro du conseil scolaire	Nom du conseil	Soutien ciblé en Mathématiques et en Littérature axé sur le décroissement	Appui au transport et à la stabilité	Programme des accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme	Appui supplémentaire en santé mentale - année en cours	Appui en santé mentale pendant l'été	Soutien des élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation	Programmes de transition pendant l'été : besoins particuliers en matière d'éducation	Programmes d'intervention en lecture fondés sur des données probantes pendant l'été	Programmes d'intervention en lecture fondés sur des données probantes - année en cours	Total par conseil scolaire
		(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
1	DSB Ontario North East	23,886.06			89,970	86,818	72,437	70,164	52,121	42,718	438,114.06
2	Algoma DSB	26,860.57	9,824.56		94,068	89,621	77,550	74,343	57,104	45,891	475,262.13
3	Rainbow DSB	28,491.76	9,824.56		99,708	93,478	84,587	80,094	63,963	50,257	510,403.32
4	Near North DSB	26,572.72	9,824.56		94,531	89,938	78,128	74,815	57,668	46,250	477,727.28
5.1	Keewatin-Patricia DSB	23,118.44			86,614	84,523	68,251	66,744	48,042	40,121	417,413.44
5.2	Rainy River DSB	21,823.09			83,393	82,320	64,232	63,459	44,125	37,626	396,978.09
6.1	Lakehead DSB	25,517.24	9,824.56		92,942	88,851	76,145	73,195	55,736	45,019	467,229.80
6.2	Superior-Greenstone DSB	20,815.59	9,824.56		81,877	81,284	62,342	61,914	42,282	36,453	396,792.15
7	Bluewater DSB	31,898.06	9,824.56		106,076	97,833	92,531	86,586	71,705	55,187	551,640.62
8	Avon Maitland DSB	30,362.82	9,824.56		102,938	95,687	88,616	83,387	67,890	52,758	531,463.38
9	Greater Essex County DSB	46,242.89	9,824.56	28,020	137,190	119,111	131,346	118,308	109,535	79,274	778,851.45
10	Lambton Kent DSB	35,064.48	9,824.56		113,161	102,678	101,369	93,809	80,319	60,672	596,897.04
11	Thames Valley DSB	77,139.46	9,824.56		204,724	165,295	215,596	187,162	191,647	131,556	1,182,944.02
12	Toronto DSB	184,413.88	9,824.56	84,060	457,809	338,373	531,323	445,193	499,361	327,484	2,877,841.44
13	Durham DSB	70,950.55	9,824.56		192,487	156,927	200,329	174,685	176,768	122,083	1,104,054.11
14	Kawartha Pine Ridge DSB	43,028.50	9,824.56		131,823	115,440	124,650	112,836	103,009	75,119	715,730.06
15	Trillium Lakelands DSB	31,226.39			104,240	96,577	90,240	84,714	69,473	53,766	530,236.39
16	York Region DSB	114,944.58	9,824.56	56,040	279,651	216,535	309,068	263,553	282,746	189,561	1,721,923.14
17	Simcoe County DSB	57,805.12	9,824.56		162,962	136,735	163,496	144,583	140,869	99,225	915,499.68
18	Upper Grand DSB	42,404.81	9,824.56		133,979	116,915	127,339	115,034	105,630	76,788	727,914.37
19	Peel DSB	134,950.59	9,824.56	56,040	322,973	246,162	363,112	307,721	335,419	223,099	1,999,301.15
20	Halton DSB	71,766.14	9,824.56		181,417	149,356	186,519	163,399	163,308	113,512	1,039,101.70
21	Hamilton-Wentworth DSB	55,934.05	9,824.56	28,020	158,108	133,416	157,441	139,634	134,967	95,468	912,812.61

Numéro du conseil scolaire	Nom du conseil	Soutien ciblé en Mathématiques et en Littérature axé sur le décroissement	Appui au transport et à la stabilité	Programme des accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme	Appui supplémentaire en santé mentale-année en cours	Appui en santé mentale pendant l'été	Soutien des élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation	Programmes de transition pendant l'été : besoins particuliers en matière d'éducation	Programmes d'intervention en lecture fondés sur des données probantes pendant l'été	Programmes d'intervention en lecture fondés sur des données probantes-année en cours	Total par conseil scolaire
22	DSB of Niagara	46,098.96	9,824.56		139,525	120,707	134,258	120,688	112,373	81,081	764,555.52
23	Grand Erie DSB	37,895.06	9,824.56		120,563	107,740	110,603	101,356	89,319	66,402	643,702.62
24	Waterloo Region DSB	66,152.95	9,824.56		180,443	148,690	185,305	162,406	162,124	112,759	1,027,704.51
25	Ottawa-Carleton DSB	69,031.51	9,824.56	56,040	195,249	158,815	203,775	177,501	180,125	124,220	1,174,581.07
26	Upper Canada DSB	37,847.09	9,824.56		120,147	107,455	110,083	100,931	88,812	66,080	641,179.65
27	Limestone DSB	33,577.22	9,824.56		109,844	100,409	97,231	90,427	76,286	58,104	575,702.78
28	Renfrew County DSB	25,949.03	9,824.56		93,608	89,306	76,976	73,874	56,545	45,534	471,616.59
29	Hastings and Prince Edward DSB	30,458.78	9,824.56		102,591	95,450	88,183	83,033	67,468	52,489	529,497.34
30.1	Northeastern Catholic DSB	21,967.02			83,469	82,372	64,328	63,537	44,218	37,685	397,576.02
30.2	Nipissing-Parry Sound Catholic DSB	21,919.04	9,824.56		84,081	82,791	65,091	64,161	44,962	38,160	410,989.60
31	Huron-Superior Catholic DSB	23,310.35	9,824.56		86,467	84,422	68,067	66,593	47,862	40,006	426,551.91
32	Sudbury Catholic DSB	24,653.68	9,824.56		89,455	86,466	71,795	69,640	51,496	42,320	445,650.24
33.1	Northwest Catholic DSB	21,007.50			81,882	81,287	62,347	61,918	42,288	36,457	387,186.50
33.2	Kenora Catholic DSB	21,103.45			82,006	81,372	62,502	62,045	42,439	36,553	388,020.45
34.1	Thunder Bay Catholic DSB	25,421.29	9,824.56		91,204	87,662	73,978	71,423	53,623	43,674	456,809.85
34.2	Superior North Catholic DSB	20,671.66			80,911	80,623	61,137	60,929	41,108	35,706	381,085.66
35	Bruce-Grey Catholic DSB	22,734.63			87,197	84,922	68,978	67,337	48,750	40,571	420,489.63
36	Huron Perth Catholic DSB	23,022.49	9,824.56		87,280	84,978	69,082	67,422	48,851	40,636	431,096.05
37	Windsor-Essex Catholic DSB	34,056.98	9,824.56		111,400	101,473	99,172	92,014	78,178	59,308	585,426.54
38	London District Catholic School Board	33,817.10	9,824.56		113,789	103,107	102,153	94,450	81,083	61,158	599,381.66
39	St. Clair Catholic DSB	25,613.20	9,824.56		93,708	89,374	77,101	73,976	56,667	45,612	471,875.76
40	Toronto Catholic DSB	83,088.49	9,824.56		220,131	175,832	234,816	202,870	210,379	143,484	1,280,425.05
41	Peterborough Victoria Northumberland and Clarington Catholic DSB	29,931.04	9,824.56		103,055	95,766	88,761	83,505	68,031	52,848	531,721.60
42	York Catholic DSB	58,092.97	9,824.56		159,614	134,445	159,319	141,169	136,798	96,633	895,895.53
43	Dufferin-Peel Catholic DSB	69,847.10	9,824.56	28,020	200,950	162,714	210,887	183,313	187,057	128,634	1,181,246.66

Numéro du conseil scolaire	Nom du conseil	Soutien ciblé en Mathématiques et en Littérature axé sur le décroissement	Appui au transport et à la stabilité	Programme des accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme	Appui supplémentaire en santé mentale-année en cours	Appui en santé mentale pendant l'été	Soutien des élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation	Programmes de transition pendant l'été : besoins particuliers en matière d'éducation	Programmes d'intervention en lecture fondés sur des données probantes pendant l'été	Programmes d'intervention en lecture fondés sur des données probantes-année en cours	Total par conseil scolaire
44	Simcoe Muskoka Catholic DSB	34,344.84	9,824.56		114,578	103,647	103,136	95,253	82,041	61,769	604,593.40
45	Durham Catholic DSB	35,544.24	9,824.56		113,920	103,197	102,316	94,583	81,242	61,259	601,885.80
46	Halton Catholic DSB	43,364.33	9,824.56		138,271	119,850	132,694	119,410	110,849	80,111	754,373.89
47	Hamilton-Wentworth Catholic DSB	38,806.61	9,824.56		126,410	111,739	117,897	107,317	96,428	70,929	679,351.17
48	Wellington Catholic DSB	25,901.05			92,478	88,533	75,566	72,721	55,171	44,660	455,030.05
49	Waterloo Catholic DSB	36,024.00	9,824.56		118,111	106,063	107,544	98,856	86,337	64,504	627,263.56
50	Niagara Catholic DSB	34,248.88	9,824.56		111,442	101,502	99,224	92,056	78,229	59,341	585,867.44
51	Brant Haldimand Norfolk Catholic DSB	26,620.69	9,824.56		96,414	91,225	80,477	76,735	59,957	47,707	488,960.25
52	Catholic DSB of Eastern Ontario	30,170.92	9,824.56		100,681	94,143	85,800	81,085	65,145	51,010	517,859.48
53	Ottawa Catholic DSB	50,704.66	9,824.56	28,020	150,254	128,045	147,643	131,627	125,419	89,388	860,925.22
54	Renfrew County Catholic DSB	23,406.30	9,824.56		87,611	85,205	69,494	67,759	49,253	40,892	433,444.86
55	Algonquin and Lakeshore Catholic DSB	27,724.14	9,824.56		97,429	91,919	81,743	77,769	61,191	48,493	496,092.70
56	Conseil scolaire de district du Nord-Est de l'Ontario	21,535.23	9,824.56		83,503	82,395	64,370	63,571	44,259	37,712	407,169.79
57	Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario	21,679.16	9,824.56		84,035	82,759	65,034	64,114	44,906	38,124	410,475.72
58	Conseil scolaire Viamonde	27,772.12			100,565	94,064	85,656	80,967	65,005	50,921	504,950.12
59	Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario	31,034.49		28,020	106,608	98,197	93,194	87,128	72,352	55,599	572,132.49
60.1	Conseil scolaire de district catholique des Grandes Rivières	23,646.18			88,638	85,907	70,776	68,807	50,503	41,687	429,964.18
60.2	Conseil scolaire de district catholique Franco-Nord	22,014.99	9,824.56		84,173	82,854	65,206	64,255	45,074	38,231	411,632.55
61	Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario	24,509.75	9,824.56		89,991	86,833	72,464	70,187	52,148	42,735	448,692.31
62	Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales	20,671.66			81,384	80,947	61,727	61,411	41,683	36,072	383,895.66
63	Conseil scolaire catholique Providence	27,148.43			95,574	90,650	79,428	75,878	58,935	47,056	474,669.43
64	Conseil scolaire catholique MonAvenir	33,193.41	9,824.56		106,944	98,426	93,613	87,470	72,760	55,859	558,089.97
65	Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien	27,244.38	9,824.56		96,056	90,981	80,031	76,370	59,522	47,430	487,458.94
66	Conseil scolaire de district catholique du Centre-Est de l'Ontario	37,367.33	9,824.56		120,251	107,526	110,213	101,037	88,939	66,160	641,317.89
	<b>Total des conseils scolaires</b>	<b>2,857,164.17</b>	<b>559,999.92</b>	<b>392,280</b>	<b>8,916,531</b>	<b>7,918,658</b>	<b>8,257,821</b>	<b>7,538,216</b>	<b>6,717,877</b>	<b>4,963,650</b>	<b>48,122,197.09</b>

Numéro du conseil scolaire	Nom du conseil	Soutien ciblé en Mathématiques et en Littérature axé sur le décroissement	Appui au transport et à la stabilité	Programme des accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme	Appui supplémentaire en santé mentale-année en cours	Appui en santé mentale pendant l'été	Soutien des élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation	Programmes de transition pendant l'été : besoins particuliers en matière d'éducation	Programmes d'intervention en lecture fondés sur des données probantes pendant l'été	Programmes d'intervention en lecture fondés sur des données probantes-année en cours	Total par conseil scolaire
15148	James Bay Lowlands Secondary School Board	10,000.00			20,281	20,192	15,350	15,286	10,341	8,967	100,417.00
15199	Moose Factory Island District School Area Board	10,000.00			20,465	20,318	15,580	15,474	10,565	9,110	101,512.00
15202	Moosonee District School Area Board	10,000.00			20,423	20,289	15,528	15,431	10,514	9,078	101,263.00
79910	The Protestant Separate School Board of the Town of Penetanguishene	10,335.83			20,580	20,396	15,723	15,591	10,705	9,199	102,529.83
	Centre Jules-Léger	2,500.00									2,500.00
	Écoles provinciales	2,500.00									2,500.00
	<b>Total des conseils isolés et des écoles provinciales</b>	<b>45,335.83</b>			<b>81,749</b>	<b>81,195</b>	<b>62,181</b>	<b>61,782</b>	<b>42,125</b>	<b>36,354</b>	<b>410,721.83</b>
	<b>Totaux pour la province</b>	<b>2,902,500.00</b>	<b>559,999.92</b>	<b>392,280.00</b>	<b>8,998,280.00</b>	<b>7,999,853.00</b>	<b>8,320,002.00</b>	<b>7,599,998.00</b>	<b>6,760,002.00</b>	<b>5,000,004.00</b>	<b>48,532,918.92</b>